

■ **Rebon Viano & Gomes Coelho**, à Chêne-Bougeries, exploitation d'un café-restaurant, etc. (FOSC du 20.02.2001, p. 1289). Rebon Viano Amador n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Gomes Coelho Ricardo reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Gomes Coelho', à Chêne-Bougeries.

Journal no 13123 du 14.11.2003
(01269516 / CH-660.1.376.000-3)